

Les chevauchées au jardin de France 4 et 5 juin 2022

Par des randonneurs
Pour les randonneurs



EquiLiberté 37
Fédération départementale

Les chevauchées au jardin de France
4 - 5 juin 2022

*2 jours de randonnée
au coeur de la touraine ligérienne.
Découverte du patrimoine naturel et bâti.
Dégustation des vins de Chinon.*

**Savigny
en Véron**

Programme et inscriptions sur notre site
<https://equiliberte37.org>

Renseignements :
06 73 05 10 95 - 06 77 41 42 09

**Date limite d'inscription fixée au 14 mai 2022
(cachet de la poste faisant foi)
Inscriptions limitées à 80 participants**

Dossier à adresser à Christèle Morvan - 5 Bau - 37310 Tauxigny

Informations et renseignements
Christèle 06-73-05-10-95 ou Eric 06-77-41-42-09

12^e chevauchées au jardin de France 4 et 5 juin 2022



L'accueil du rassemblement

La commune de Savigny en Véron se situe sur une presqu'île formée par la confluence de la Loire et de la Vienne. Savigny en Véron est au coeur du parc Loire-Anjou-Touraine et est classée zone Natura 2000. La commune possède un écomusée ; une ferme conservatoire d'espèces animales à effectifs réduits. Ce sont donc des chevaux, cochons, chèvres, etc... qui entretiennent les 5 hectares de prairies inondables. Il vous sera possible de visiter ce musée le dimanche après-midi ou lundi après-midi pour ceux qui le souhaitent.

Une partie du territoire de Savigny en Véron est plantée en vigne et se trouve dans l'appellation Chinon.

Pour ces 12^e chevauchées c'est :

L'ACAVE, l'association des cavaliers du Véron

qui vous accueillera au moulin des Sablons à Savigny en Véron.

L'Association des Cavaliers du Véron (ACAVE) est une association créée en 2014. Son but premier est de rassembler les gens autour du cheval. L'équitation est un sport pluriel, regroupant beaucoup de disciplines sous cette même appellation : obstacle (CSO), dressage, cross, concours complet (CCE), voltige, TREC (Technique de Randonnée Equestre de Compétition), endurance, polo, horse ball, équitation de travail, discipline western, doma vaquera, monte camargue), de spectacle, de loisir (randonnée, balades), équifell, tir à l'arc à cheval, ... Sans oublier les amoureux du cheval pour ce qu'il est, sans le monter. Et au sein même de ces disciplines, plusieurs courants ou styles d'équitation existent.

L'ACAVE se veut ouverte à toutes les équitations, tous les courants, tous les cavaliers et/ou amoureux du cheval.

Vous souhaitez plus de renseignements ou adhérer à l'ACAVE ? Contactez-les à : **37acave@gmail.com**



12^e chevauchées au jardin de France 4 et 5 juin 2022

Programme

Vendredi 3 juin 2022

Arrivée des participants possible dès le vendredi 3 juin 2022 à partir de 17 h 00
Barbecue à disposition, buvette (bière et vin locaux)

Distribution du foin

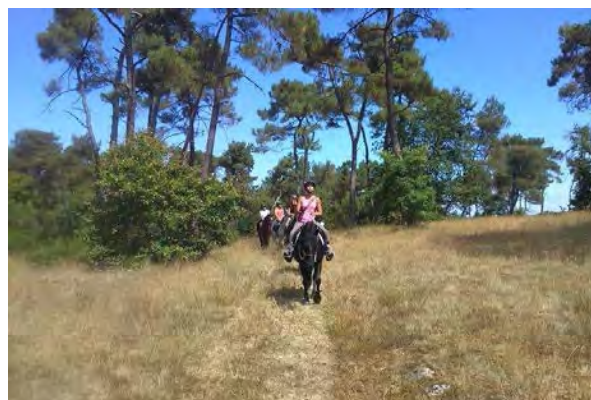


samedi 4 juin 2022 - parcours de 29 kms

- 🐾 7 h 00, petit déjeuner
- 🐾 8 h 00 et 9 h 30 départ pour la randonnée
- 🐾 11 h 30 à 13 h 00 dégustation de vin de Chinon aux caves aux fièvres
- 🐾 Pique nique après la dégustation sur le parcours à votre choix
- 🐾 16 h à 17 h 30 Dégustation de vin de Chinon au domaine des Galuches
- 🐾 17 h 30 à 19 h 30 visite des exposants au moulin des sablons
- 🐾 20 h 00 Apéritif suivi du dîner.

Dimanche 5 juin 2022 - parcours de 33 kms

- 🐾 7 h 00 petit déjeuner
- 🐾 9 h 00 à 10 h 30 départ de la randonnée
- 🐾 Pique nique sur le parcours à votre choix
- 🐾 Au retour, possibilité de s'entraîner au moutain trail
(vos horaires de passage seront définis sur place)
- 🐾 20 h 00 Apéritif suivi du dîner.



Lundi 6 juin 2022

- 🐾 8 h 00 à 9 h 30 petit déjeuner
- 🐾 Accès à la carrière de mountain trail (selon les horaires de passage définis à votre arrivée)

Pendant tout le week end, nous fournirons le foin en petites bottes au prix de 2 € la botte que vous devez réserver et payer lors de votre inscription (ceci afin que nous puissions organiser l'approvisionnement suffisant).

L'eau sera mise à disposition dans des cuves ou dans des bacs de prairie, il est interdit de faire boire les chevaux directement dans les bacs, n'oubliez pas de vous munir de vos seaux



12^e chevauchées au jardin de France 4 et 5 juin 2022



Règlement des chevauchées au jardin de France

Le but de ce rassemblement est de se faire plaisir, de randonner, de se retrouver entre amis, de faire des rencontres mais aussi de promouvoir l'équitation d'extérieure avec respect des uns et des autres et également de notre environnement.

- ~ Tout cavalier ou meneur participant se doit de maîtriser le cheval aux trois allures. Avoir des chevaux en bon état, entraînés, bien harnachés, pucés et vaccinés. Les documents d'accompagnement des équidés seront exigés sur place. Nous sommes tenus de tenir un registre et de le présenter à la demande de la DDPP (ex DSV).
- ~ Tout cavalier ou meneur doit être titulaire d'une RC assurant la pratique de l'équitation pour lui-même et d'une RC propriétaire d'équidés. Celles-ci peuvent être demandées avant le départ de la randonnée.
- ~ L'équitation d'extérieure n'est pas sans risque, il est vivement conseillé d'être assuré personnellement en risque corporel couramment appelé « individuelle accident ».
- ~ Le port du casque pour la pratique de la randonnée équestre est conseillé, ainsi que le gilet de sécurité et obligatoire pour les mineurs. Il est aussi fortement conseillé pour les vététistes, pour randonner en toute sécurité parmi les chevaux et autres.
- ~ Vous êtes donc amené à rencontrer sur les chemins que vous emprunterez des agriculteurs, cyclistes, pédestres, vététistes, chasseurs, véhicules motorisés ou autres randonneurs à cheval etc... Vous devrez partager le même espace dans la sécurité et avec courtoisie.
- ~ Vous devez donc aborder ces utilisateurs au pas, leur demander l'autorisation de les doubler sans oublier de les saluer. Lorsque vous dépasserez un cavalier ou un groupe de cavaliers, vous demanderez également si cela ne gêne pas que vous partiez ensuite au petit trot dans le but de ne pas créer d'accidents. La randonnée n'est pas une compétition ni une occasion d'entraînement à une pratique sportive de compétition.
- ~ Vous respecterez votre environnement lors de votre passage ou à l'occasion d'une halte, vous ne laisserez pas de détritiques (papiers, sacs plastiques, boîtes de conserves etc ...)
- ~ Les fumeurs, vous ne jetterez pas vos mégots même éteints dans la nature.
- ~ Lorsque vous arriverez à hauteur de parcs à animaux, vous repasserez au pas.
- ~ Si vous possédez un cheval qui botte, vous mettrez un beau ruban rouge à sa queue, pour les étalons un ruban blanc. Il y a bien d'autres codes pour chaque souci.
- ~ Lors des pauses, veuillez à ne pas intercaler votre cheval dans un groupe de chevaux déjà mis à l'attache. Et laisser suffisamment d'espace entre les chevaux qui ne se connaissent pas.
- ~ Les meneurs devront attelés leurs chevaux au moment de leur départ. Lors d'une pause ils devront laisser une personne à la tête de leurs chevaux attelés, ou aux guides. Si ces consignes ne sont pas respectées, ils doivent être dételés.
- ~ Les meneurs devront avoir obligatoirement avec eux un groom.
- ~ Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les participants doivent suivre le circuit proposé. En dehors de ce circuit l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de détérioration de matériel ou de terrain.
- ~ Respectez et laissez en lieu et place le balisage effectué.
- ~ Les enfants mineurs doivent être sous la responsabilité d'un adulte présent et présenter une autorisation écrite de leurs parents si ces derniers ne les accompagnent pas.
- ~ N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages que vous pourriez causer à des tiers ou à leurs biens du fait d'un comportement irrespectueux ou irrationnel.
- ~ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pratiquant qui nuirait à autrui, à l'organisation, à la sécurité des autres participants et tout participant se présentant avec un ou des chevaux blessés ou en mauvais état ou refusant de présenter les carnets d'identification de leurs équidés.

Nous vous remercions de respecter ce règlement, d'être compréhensif face aux obligations que nous devons nous-mêmes organisateurs respecter et nous vous souhaitons de belles randonnées et des bons moments de plaisir parmi nous sur les chemins de Touraine.

12^e chevauchées au jardin de France 4 et 5 juin 2022



Hébergements locaux

GITES		
Blandin André	21 rue basse 37420 Savigny en Véron	02/47/58/44/23
Gite Le Pas des Vignes	Centre bourg avec accueil equestre	07/81/00/37/71
Gite La Berthelonnaire	20 rue de la berthelonnaire 37420 Savigny en Véron	02/47/45/29/72
Gite du Mannele	12 rue du stade 37420 Savigny en Véron	06/35/17/28/69
LV Holidays	7 rue des bergeronnettes 37420 Savigny en Véron	06/28/13/39/99
Gite Da Costa	50 route de candes 37420 Savigny en Véron	02/47/58/08/36
Mureau Tutois Sandrine	3 rue de la berthelonnaire 37420 Savigny en Véron	02/47/58/85/85

CHAMBRES D'HOTES		
La Magnanerie en Touraine	13 rue basse 37420 Savigny en Véron	02/47/58/78/13
Chambre d'hôtes Cheviré	11 rue de cheviré 37420 Savigny en Véron	02/47/58/42/49
TUTOIS Sandrine	3, rue de la Berthelonnaire Savigny en Véron	02/47/58/85/85

CAMPING			
La Fritillaire	Rue Basse Savigny en Véron	Mail : lafritillaire@orange.fr	02 47 58 03 79

12^e chevauchées au jardin de France 4 et 5 juin 2022



Fiche n° 1* - Engagement cavaliers, meneurs et accompagnateurs aux chevauchées 2022

***1 exemplaire par participant**

Nom Prénom

Adresse

.....

N° de téléphone Email

Portable joignable pendant le rassemblement

Souhaite être regroupé(e) aux paddocks avec

.....

Arrivée le vendredi soir

Départ le lundi après-midi

ATTENTION : Toute inscription acceptée après la date du 14 mai 2022 sera majorée et passera à 100.00 € pour le forfait complet, 60 € la journée du samedi et 50 € pour la journée du dimanche.

Equiliberté vous informe que la randonnée équestre reste une activité à risque. La participation aux 12^e chevauchées au jardin de France exige que vous soyez assuré individuellement pour les risques encourus (RC pratiquant).

Une RCPE (responsabilité civile propriétaire d'équidés) ainsi que les protections, casque et gilet sont fortement conseillés pour les adultes et obligatoire pour les mineurs. Les mineurs non accompagnés par leurs parents devront présenter une autorisation écrite de ceux-ci.

Vous devrez fournir à l'inscription les photocopies des carnets d'identification et vos équidés. Les équidés devront être en bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires (vaccinations). tout manquement à la présentation du carnet donnera lieu à l'exclusion de l'équidé. Par mesure de précautions sanitaires les équidés ne devront pas boire directement dans les bacs à eau stagnante. N'oubliez pas de vous munir de vos seaux.

En raison de la pandémie de covid 19, les règles sanitaires en vigueur au moment du rassemblement seront applicables. Nous vous tiendrons informé de celles-ci dès notre connaissance avant le rassemblement. Selon les directives gouvernementales, nous pourrions être amenés à annuler les chevauchées. Dans ce cas nous vous rembourserons de vos règlements

Dans le respect de la législation, nous vous demandons de cocher et signer les points suivants ;

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et avoir lu les recommandations de sécurité.
- J'atteste avoir souscrit à une responsabilité civile obligatoire et à une responsabilité civile propriétaire d'équidés.
- J'atteste que les vaccinations du ou des chevaux engagés sont à jour à la date du rassemblement.
- J'autorise les organisateurs à publier une ou plusieurs photos sur lesquelles on pourrait m'identifier.

date : Signature.....

12^e chevauchées au jardin de France 4 et 5 juin 2022



Fiche n° 2 de renseignements - individuel et groupe

Individuel : Nom..... Prénom.....

Responsable du groupe : Nom Prénom

Nom du groupe :

NOMS, PRENOMS	NUMEROS CARTES EQUILIBERTE NOMS ET LICENCES AUTRES NOM ET N°ASSURANCES AUTRES	Cavaliers	Meneurs	Groom	VTT	Accompagnateurs	TELEPHONE Joignable pendant le rassemblement

Vos chevaux

NOM DU CHEVAL	N° DE SIRE OU TRANSPONDEUR (PUCE)	DATES DE VACCINATIONS	N° RCPE EQUILIBERTE NOM ET N° AUTRES ASSURANCES

Vos véhicules (ceci nous aidera à prévoir les emplacement qu'il vous faut)

Voiture <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>	4x4 + van <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>	Fourgon + van <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>
Voiture + van <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>	Poids lourd <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>	Fourgon seul <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>

12^e chevauchées au jardin de France 4 et 5 juin 2022



Fiche n°3 de réservation - individuel et groupe

Individuel : Nom Prénom

Groupe : Nom du groupe.....

Nom du responsable du groupe : Prénom

Forfait samedi et dimanche : le forfait comprend les petits déjeuners du samedi et dimanche, les pique-niques du samedi midi et dimanche midi. Le repas du samedi soir et les souvenirs. Hors foin.

	Nombre	Montant du forfait	Total
Forfait adultes		90,00 €	
Forfait enfants de - de 12 ans		70,00 €	
Remise adhérents EquiLiberté		- 5,00 €	

Inscription à la journée sans repas : comprend l'accueil avec le café, le casse-croûte sur le parcours et les souvenirs. Hors foin

	Nombre	Montant	Total
Samedi 4 juin 2022		30,00 €	
Dimanche 5 juin 2022		30,00 €	

Options :

	Nombre	Montant	Total
Repas du samedi soir supplémentaire		30,00 €	
Repas du dimanche soir et petit déjeuner du lundi matin		20,00 €	
Repas du lundi midi (plateau repas)		12,00 €	
Bottes de foin (15 kgs environ)		2,00 €	

Déduction chèques Vacances

- €

Buvette sur place
Toutes les boissons de 0.50 € à 1,00 €

REGLEMENT FINAL = €

**Les fiches d'inscription 1, 2 et 3 sont à renvoyer avec votre règlement à
Christèle Morvan - 5 Bau 37 310 Tauxigny**

Avant le 14 mai 2022 - equiliberte37@gmail.com

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'accompagnées de votre règlement à EquiLiberté 37 et de votre dossier complet.

Celui-ci peut être envoyé par email avec le scan du dossier complet signé avec les attestations d'assurances, les copies des carnets de vaccinations des chevaux avec le numéro de SIRE et transpondeur visibles. et faire suivre votre chèque par courrier. **A la réception de votre chèque votre inscription sera validée.** N'oubliez pas de nous préciser le nom de votre groupe si vous voulez un regroupement sur les paddocks avec vos amis pour que nous puissions anticiper les placements. Si ce n'est pas fait lors des inscriptions, ce ne sera plus possible sur place.

12^e chevauchées au jardin de France 4 et 5 juin 2022

Plan d'accès à l'Acave - lieu du regroupement

